

COMMUNE de  
**42430 CHERIER**

04 77 63 14 67

mairie.cherier@gmail.com

cherier.fr

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU VENDREDI 29 OCTOBRE 2021**

Excusés: Alain FRAGNE, Patrice SANUDO, Marie-Pierre EXTRAT, Arnaud BLETTERY, Christine PION, Doris RAZAFIMAHEFA. Absente : Stéphanie MONTEGUT.

► **SIEL :**

- **DURÉE AMORTISSEMENT ANTENNES MOBILES :** afin de ne pas grever les prochains budgets, la précédente délibération prise à ce sujet est modifiée par une nouvelle délibération approuvant une durée d'amortissement de 6 ans pour les fonds de concours des antennes mobiles de Bonnabaud et des Rivières.

- **OBJETS CONNECTÉS - ROC 42 :** le SIEL souhaite créer un réseau public d'objets connectés dans la Loire. Ces objets émettent des quantités de données réduites sur des durées limitées et nécessitent un débit très faible. Les objets connectés servent par exemple pour le déclenchement de l'éclairage public, vérifier le niveau de remplissage des cuves de fioul/gaz, déclencher un chauffage... Ils utilisent une technologie radio intermittente, émettant 100 fois moins d'ondes qu'un téléphone portable. Les antennes de ce genre sont peu encombrantes et discrètes. Le conseil municipal délibère favorablement pour l'implantation d'équipements de ce type sur un ouvrage communal.

► **PERSONNEL :**

- **LIGNES DIRECTRICES DE GESTION (LDG) :** les LDG correspondent à la politique des ressources humaines de la commune, leur mise en place est obligatoire. Un document de travail a été proposé au conseil mettant en avant les points à travailler prioritairement (identifier les départs en retraite, informer les agents sur le déroulement de leur carrière et leurs droits à formation, élaborer le Document Unique et mettre en place les 1ers secours), adopté à l'unanimité par le CM.

► **LA SALETTE:** une demande de subvention avait été déposée auprès du département pour reprendre le crépi extérieur du chœur de la chapelle et pour solidifier le rocher. Le crépi a été refait cet été avant l'accord de subvention (donc non subventionnable) car un nouvel hiver aurait fortement dégradé la chapelle. Ces travaux de crépi ont été financés par l'association des Amis de Notre Dame de la Salette. Le CM a délibéré pour modifier la demande de subvention en enlevant le crépi et en ajoutant la pose d'un garde-corps en haut du rocher-belvédère, le total des travaux s'élèverait à 8 462.54€ HT (8 865.68€ HT dans la précédente demande de subvention) subventionnables à 80%.

► **VOIRIE :**

- **Réfection du chemin de la Pertière terminée**

- **DEVIS VOIRIE 2022 :** demande de chiffrage pour les devis demandés l'an passé et non-faits cette année (Maisonchat, Croix des égaux, les Ardillats) + route dans hameau des Pras de derrière Alain Fragne au carrefour des Fôts à faire en enrobé. Autres travaux à voir : besoin de béton vers bergerie Le Point du jour + devant chez Pascal Ducros au Bancillon car enrobé ne tient pas (jonction route/chemin).

► **CONSEIL D'ÉCOLE DU 18/10 : demandes faites par l'équipe enseignante et les représentants des parents d'élèves :**

- rideaux occultant pour la classe des grands (6 fenêtres) pour utilisation optimale du vidéo projecteur

- cour d'école : demande d'aménagements pour rendre la cour plus agréable et plus attrayante. La directrice a envoyé un questionnaire aux parents pour que chacun puisse faire part d'idées d'aménagement. Un retour sera fait en conseil municipal.

- **CANTINE SCOLAIRE :** la commune s'intéresse à un dispositif d'aide financière de l'Etat auprès des communes rurales permettant de faire bénéficier aux familles de tarifs réduits selon leur quotient familial. Des renseignements complémentaires vont être pris auprès de communes appliquant déjà ce dispositif.

► **TAXE DE SÉJOUR :** jusqu'à cette année, la taxe de séjour était versée aux communes par les hébergeurs puis reversée par les communes au syndicat d'initiative du Pays d'Urfé. À partir du 1/01/2022 la compétence taxe de séjour sera transférée à la CCPU qui la transférera à Roannais Tourisme. Concernant la taxe de séjour 2021, perçue du 1/01/2021 au 31/12/2021 (donc encore de compétence communale), vu la dissolution du Syndicat d'Initiative du Pays d'Urfé, le CM délibère pour verser cette taxe de séjour à Roannais Tourisme.

► **QUESTIONS DIVERSES :**

- **Retour mises aux normes cloches :** devis demandé à un électricien local: travaux très longs, ne pense pas être moins cher que le devis déjà établi par HeurTech SARL CHOMEL, validation du devis précédemment proposé.

- **Bibliothèque :** une nouvelle dynamique s'installe à la bibliothèque : installation du logiciel d'enregistrement des livres, atelier lecture avec l'école, nouveaux horaires... l'équipe de la bibliothèque travaille sur tous ces points pour 2022.

- **Travaux église du Vieux Cherier :** Réfection de la couverture terminée.

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : VENDREDI 26 NOVEMBRE 20H30 À LA SALLE DES FETES**

## VIE DE LA COMMUNE

- **FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE** : la mairie sera fermée pour formation recensement **lundi 15 novembre**.

- **CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE** : **jeudi 11 novembre** aura lieu la cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 ; toute la population est cordialement invitée à se joindre aux anciens combattants et au conseil municipal : **la cérémonie au Monument aux Morts aura lieu à 10h30** et sera suivie d'un vin d'honneur à la salle des fêtes.



- **ATELIER PARTICIPATIF DECORATIONS DE NOËL** : la commission décoration/fleurissement vous donne rendez-vous **samedi 20 novembre de 9h30 à 12 h au local des cantonniers** (à côté de la salle des fêtes) pour **fabriquer des sujets en bois** (6 familles de 3 personnages) qui seront ensuite disposés dans 6 lieux de la commune. **Nous recherchons dans le cadre de cet atelier des accessoires (écharpes, bonnets) et tissus pour décorer les personnages créés.** Vous pouvez déposer vos "dons" en mairie ou les apporter le jour de l'atelier. Les matières premières (bois et peinture) seront fournies par la commune. Ouvert à tous, petits et grands (enfants sous la responsabilité d'un adulte accompagnant), gratuit. Info auprès de Séverine Pras 06 24 78 57 90.

- **ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS ET NOUVEAUX-NÉS 2020 ET 2021, CENTENAIRE** : suite à la pandémie, l'édition 2020 de notre traditionnelle cérémonie n'avait pu avoir lieu, nous nous rattrapons cette année ! Sur 2020 et 2021 nous avons accueilli plus de 50 nouveaux habitants et 10 nouveaux bébés. Cette année nous fêterons également les 100 ans de M. Jean-Claude Labouré. La population est invitée à faire connaissance avec ces nouveaux habitants dimanche 28 novembre à 11h et partager le pot de l'amitié, à la salle des fêtes.

## INFO DIVERSES

- **PERMANENCE OPTICIENNE** : **mercredi 17 novembre de 10h à 12h et de 14h à 17h à la garderie**, sans rendez-vous et gratuit, voir flyer ci-joint. Service de "taxi" pour les personnes sans moyen de transport, en lien avec le CCAS. Infos auprès de Séverine Pras au 06 24 78 57 22.

- **OBLIGATIONS EQUIPEMENTS SPECIAUX HIVERNAUX** : à partir du 1er novembre et jusqu'au 31 mars il est obligatoire d'équiper son véhicule en pneus hiver ou de détenir des chaînes ou chaussettes à neige, dans 193 communes du département de la Loire dont Cherier. Port de 4 pneus hiver par voiture ou détention de dispositifs antidérapants amovibles permettant au moins d'équiper 2 roues motrices (2 chaînes ou 2 chaussettes).

- **TEMPS D'INFORMATION ET D'ÉCHANGE** : "Aidants proches de la personne âgée en perte d'autonomie : quelle aides humaines, financières et techniques ? " **jeudi 2 décembre à 13h30, salle diapason, boulevard de Thiers à Roanne**. Nombre de places limités, inscription conseillée au 04 77 44 36 40, organisé par la filière gérontologique du Roannais. Possibilité d'accueil des aidés sur inscription exclusivement, au même numéro. Pass sanitaire obligatoire.

## .....ECHOS DES ASSOCIATIONS.....

\* **AMICALE DES DONNEURS DE SANG** : Un grand remerciement aux 66 bénévoles qui se sont présentés à notre collecte du mardi 26 octobre, 64 poches ont été prélevées et 4 nouveaux donneurs se sont présentés. Prochaines collectes **le mardi 1er février 2022 à Villemontais puis le mardi 29 mars 2022 à Cherier**.

\* **LES CHEMINS DE TRAVERSE** : Retour à la balade traditionnelle du samedi après-midi proposée par Les Chemins de Traverser : rendez-vous **SAMEDI 6 NOVEMBRE** devant la mairie de Moulins-Cherier à **14 h** pour se rendre en voiture à La Croix Trévingt. Départ à pieds pour une balade de 12,5km (dénivelé 310m) sur le haut de St Alban les Eaux (La Martelanche, Saudet, Châtelus, Gorges du Désert, Montroussier, Maucet). Thème abordé : le Château de Verre et autres enceintes vitrifiées. Balade gratuite et ouverte à tous. Renseignements : 04 77 63 32 29.

\* **SOU DES ECOLES DE CHERIER** : Le sou des écoles remercie chaleureusement les habitants de la commune pour leur généreux accueil lors de la tournée des brioches du 16 octobre dernier. **Prochain rendez-vous le vendredi 26 novembre pour la vente des pizzas ! Bulletin de commande ci-joint à retourner en mairie avec le règlement avant le 19 novembre.**